



**POLE REGIONAL DE RECHERCHE APPLIQUEE
AU DEVELOPPEMENT DES SYSTEMES
AGRICOLES D'AFRIQUE CENTRALE**



=====

Production durable du manioc en Afrique Centrale et intégration au marché
(Contrat de Subvention UE n°DCI-FOOD/2010/252-886)

**Atelier de Consolidation du Programme de Travail et
Budget Annuel 2014-2015 du Projet Manioc**

SYNTHESE DES TRAVAUX

Douala, 12 au 16 janvier 2015

SOMMAIRE

1	INTRODUCTION	3
1.1	Ouverture des travaux	3
2	DEROULEMENT DES TRAVAUX.....	4
2.1	Objectifs de l’atelier.....	4
2.2	Méthodologie de travail	5
3	RESULTATS DES TRAVAUX	5
3.1	Présentation du Directeur Scientifique du PRASAC	5
3.2	Présentation du Directeur Administratif et Financier du PRASAC.....	6
3.3	Présentation des animateurs Régionaux des modules	6
3.3.1	Module 3.....	7
3.3.2	Module 2.....	7
3.3.3	Module 4.....	7
3.3.4	Module 5.....	8
3.3.5	Module 6.....	8
3.4	Présentation des Délégués Nationaux.....	9
3.5	Présentation et validation du PTBA global 2014-2015	9
3.6	Débats sur les perspectives de fin du projet	9
4	CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	10
5	ANNEXES	11

1 INTRODUCTION

1.1 Ouverture des travaux

Du lundi 12 au vendredi 16 janvier 2015 s'est déroulé, à l'hôtel SAWA (Douala, Cameroun), l'atelier de Consolidation du Programme de Travail et Budget Annuel 2014-2015 du projet Manioc. Le but de cet atelier est d'affiner, de manière participative, le Plan de Travail et de Budget du projet Manioc pour l'exercice 2014/2015 (PTBA 2014/2015) à la suite du Comité de Pilotage tenu le 3 décembre 2014 et d'échanger sur les préparatifs de fin de projet. Dix huit participants venus des institutions de recherches et des universités du Cameroun, de Centrafrique, du Congo, du Gabon, de la Guinée équatoriale, du Tchad et de la France, ont pris part à cette rencontre (Cf. Liste des participants en Annexe 1). L'animation a été assurée par un Présidium composé du Pr Emmanuel MBETID-BESSANE, Président, assisté de Dr David KADEKOY-TIGAGUE et M. André DJONNEWA, rapporteurs. L'ouverture des travaux a été présidée par Dr. Salomon NAMKOSSERENA, Directeur Général du PRASAC.

Dans ses mots introductifs, le Directeur Général, après avoir souhaité les vœux de nouvel an et la bienvenue à Douala aux participants, a rappelé que la présente rencontre s'inscrit dans le cadre du management technique du projet « Production durable du manioc en Afrique centrale et intégration au marché », financé par l'Union Européenne. Elle intervient après les assises du troisième comité de pilotage dudit projet organisé le 3 décembre 2014 à Yaoundé au Cameroun. Ce Comité a, entre autres, permis l'adoption du Programme de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2014-2015. Cependant, compte tenu de la spécificité de l'approche programmatique du PRASAC fondée sur une base matricielle mettant en jeu les chercheurs, les modules thématiques et les sites géographiques, la nécessité d'affinage du PTBA s'imposait pour permettre à chacun d'avoir une lisibilité claire des tâches à accomplir et des moyens affectés. Il a par ailleurs précisé que cette rencontre a toute son importance dès lors que le projet va entrer dans sa dernière année. Une attention particulière doit être focalisée sur le cadre logique afin d'en jauger les niveaux de réalisation mais aussi et surtout le degré de finition des résultats attendus.

Le Directeur Général s'est par ailleurs réjoui des résultats intermédiaires obtenus en dépit d'un certain nombre de recommandations y relatives émanant du Conseil Scientifique et qui doivent retenir l'attention de tous. Il a exhorté les participants à mener les réflexions autour des points suivants :

- la mise en cohérence des activités prioritaires restantes et des ressources financières résiduelles ;

- l'élaboration d'un chronogramme réaliste à négocier avec le partenaire financier ;
- l'organisation d'un colloque international marquant la fin du projet ;
- la définition des modalités de pérennisation des acquis du projet manioc ;
- la valorisation des résultats acquis.

Avant de terminer son propos, le Directeur général a salué la présence de l'Ancien Directeur Général du PRASAC, M. Lamine SEINY BOUKAR, invité en qualité de personne ressource. Il a ensuite saisi cette occasion pour exprimer ses sincères remerciements à l'endroit du Gouvernement de la République du Cameroun pour les facilités de séjour, offertes au PRASAC à chaque fois que de besoin.

Enfin, le Directeur Général a remercié l'Union Européenne qui, grâce à sa subvention, a rendu possible l'exécution du projet intégrateur sur le manioc dont l'importance pour la sous région n'est plus à démontrer. Aussi a-t-il encouragé les participants à faire preuve de sérieux et d'esprit de groupe au cours de cette assise avant de leur souhaiter plein succès dans leurs travaux.

2 DEROULEMENT DES TRAVAUX

Après la présentation individuelle des participants, les travaux de l'atelier ont commencé par l'examen et la validation du projet de programme de travail, suivi de la présentation des termes de référence (TDR) de l'atelier.

2.1 Objectifs de l'atelier

L'objectif global de l'atelier est d'affiner de manière participative le PTBA du projet Manioc pour l'exercice 2014/2015.

De manière spécifique, il s'agissait de :

- i. Examiner les principales recommandations du Conseil scientifique (CS) sur les modules techniques (2, 3, 4, 5 & 6) et leur état de mise en œuvre ;
- ii. Examiner les PTBA 2014-2015 de chaque module ;
- iii. Évaluer la faisabilité des activités restantes de chaque module et les prioriser ;
- iv. Définir les perspectives de fin de projet.

2.2 Méthodologie de travail

Les travaux se sont déroulés en plénière et en groupes. La plénière a porté sur : (i) les principales recommandations du Conseil scientifique sur les modules techniques (2, 3, 4, 5 & 6) ; (ii) l'état de mise en œuvre en rapport avec le cadre logique. Les travaux de groupes ont été consacrés à la finalisation des PTBA 2014-2015 des modules par les animateurs régionaux respectifs, avec l'appui des Délégués nationaux. Les conclusions des travaux de groupe ont été présentées, discutées, amendées et validées en plénière.

3 RESULTATS DES TRAVAUX

3.1 Présentation du Directeur Scientifique du PRASAC

La présentation du Directeur Scientifique du PRASAC, Dr Alassa MOULIOM PEFOURA, s'est axée sur deux points :

- Rappel des relevés des recommandations du Conseil Scientifique de juin 2014, d'ordre général et spécifique par module du projet (Cf. Annexe 2) ;
- Etat de mise en œuvre des activités du Projet « Production Durable du Manioc en Afrique Centrale et Intégration au Marché », ayant permis de : (i) rappeler la liste des activités à réaliser par les modules opérationnels ; (ii) présenter le Cadre Logique du projet (Produits et Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) attendus, Produits et IOV obtenus) ; (iii) faire le point sur les difficultés rencontrées ; et (iv) dégager les enjeux majeurs.

Ces deux présentations ont permis de remarquer que beaucoup d'IOV restent à être renseignés et de réfléchir sur les stratégies à adopter pour atteindre les résultats attendus.

Quelques observations d'ordre général ont été également faites et concernent entre autres :

- La contribution des AR pour mieux renseigner le Cadre Logique élaboré par le DS ;
- La planification des réunions annuelles devant réunir le DS/PRASAC, les AR et les DN pour s'accorder sur le chronogramme des activités ;
- La planification de la formation des chercheurs ;
- Les difficultés rencontrées par les DN pour assurer le suivi des activités sur le terrain par manque de budget spécifique ;

- Le manque de ressources pour l'organisation des réunions au sein des modules.

3.2 Présentation du Directeur Administratif et Financier du PRASAC

La présentation du Directeur Administratif et Financier (DAF) du PRASAC, M. YAPARA DJONBE, a permis de faire le point sur la gestion financière du projet pour les trois années de sa mise en œuvre. Des tableaux synthétiques des différents états financiers, ventilés par module et par pays, ont fait l'objet de cette présentation. Il s'agit de :

- L'état des paiements reçus de l'Union européenne ;
- L'état de répartition budgétaire (2011/2012, 2012/2013 et 2013/2014) ;
- L'état des transferts/approvisionnements ;
- L'état d'exécution budgétaire ;
- L'état des bourses accordées ; et
- L'état de trésorerie en fonction des relevés des comptes des partenaires qui sont disponibles au niveau de la Direction Générale.

Le débat ayant suivi cette présentation a concerné :

- (i) les procédures pour que les chercheurs puissent être informés sur le budget de leurs activités ;
- (ii) les détails concernant les justificatifs des fonds transférés à chaque partenaire.

3.3 Présentation des animateurs Régionaux des modules

Conformément au canevas proposé, la présentation de chaque AR de module a permis de préciser les aspects relatifs :

- (i) à l'état de mise en œuvre des recommandations formulées par le CS ;
- (ii) aux activités prévues et réalisées ;
- (iii) aux résultats attendus et obtenus ;
- (iv) au Cadre Logique du module ;
- (v) au PTBA 2014-2015 ;
- (vi) aux activités susceptibles de se poursuivre au-delà de mai 2016.

Il est ressorti des débats les constats et orientations suivants par module :

3.3.1 Module 2

1. Par rapport à l'activité mise en œuvre par le CIRAD (Caractérisation moléculaire et analyse de la diversité) :
 - Impossibilité de prendre en compte l'échantillonnage total prévu (calendrier de prospection) ;
 - Données manquantes sur les sites/villages dans certains pays (livrables ?) ;
 - Calendrier / stages prévus ;
 - Identification des étudiants tardive ;
 - Organisme d'accueil non impliqué dans les choix de départ ;
 - Problème d'organisation pour les bourses/visas ayant un impact sur la durée des stages et indirectement sur la qualité de l'accueil (Modification des accueils) ;
2. Par rapport à l'animation du module :
 - Les difficultés de coordination des activités rencontrées par l'AR du module suite au manque de réactivité de certains correspondants nationaux;
 - La définition d'un mécanisme devant permettre d'assurer la gestion des parcelles de collection des accessions tant au niveau national que régional ;
 - Le manque d'information sur l'état d'avancement des opérations de l'activité A2.5 (Amélioration et création variétale).

3.3.2 Module 3

- Préciser le mécanisme d'organisation des visites d'échange d'expérience ;
- Harmoniser le protocole de la conduite de l'activité relative aux Champs école paysans (CEP) ;
- Préciser les démarches pour la valorisation des résultats obtenus par le module ;
- Améliorer l'affichage et la justification de certaines activités prévues et non réalisées dans le Cadre Logique.

3.3.3 Module 4

- Veiller à ce que les essais sur l'étude épidémiologique et de prévalence de la mosaïque, mis en place au Cameroun et au Tchad, soient repris conformément au protocole harmonisé ;

- Inquiétude par rapport au retard constaté dans les livrables de l'activité A4.3. portant sur l'identification et la caractérisation des espèces virales ;

3.3.4 Module 5

- Réajuster l'activité A 5.1. (Structure de la demande) en réactualisant le questionnaire du diagnostic pour mieux quantifier les flux de manioc et dérivés dans la zone du projet, étant donné que les premières enquêtes avaient mis l'accent beaucoup plus sur les aspects technologiques ;
- S'appuyer sur le dispositif existant au niveau des plateformes nationales pour la mise en place de l'activité relative à la veille des marchés de manioc ;
- Considérer également les bases de données virtuelles pour alimenter la plateforme régionale ;
- Tenir compte, dans la collecte des données, des marchés transfrontaliers ainsi que des marchés intérieurs de manioc ;
- Pour une meilleure synergie, les aspects technologiques peuvent être pris en charge directement par l'équipe des chercheurs de Ngaoundéré qui disposent des compétences en ce sens ;
- Voir dans quelles mesures les innovations existantes sur le manioc peuvent être recensées, capitalisées et transférées dans la zone du projet ;
- Envisager les possibilités de formation des femmes dans le domaine de la transformation du manioc pour une meilleure appropriation des innovations répertoriées.
- Réorganiser l'accueil des stagiaires devant être encadrés par le CIRAD (Montpellier/France et Cali/Colombie).

3.3.5 Module 6

- Formaliser l'attribution des bourses par une convention entre le PRASAC et les bénéficiaires ;
- Exiger des bénéficiaires de bourses PRASAC la soumission régulière de rapports sur l'état d'avancement de leurs travaux, conformément aux dispositions de leur convention avec le PRASAC.

3.4 Présentation des Délégués Nationaux

Les présentations des Délégués Nationaux ont porté sur l'état d'avancement des activités dans les pays et la gestion des fonds mis à leur disposition. Les débats ont concerné entre autres :

- Les difficultés rencontrées dans certains pays pour l'identification et la gestion des véhicules financés par le projet ;
- La prise en compte dans la présentation du budget des délégations nationales, des fonds de contrepartie nationale qui représentent 42% du budget du projet et constituent des obligations pour les partenaires ;
- La définition d'une stratégie pour la mobilisation des fonds de contrepartie nationale en vue d'assurer la durabilité du projet ;
- La définition d'une stratégie pour éviter le retard dans la justification des dépenses effectuées par les chercheurs.

3.5 Présentation et validation du PTBA global 2014-2015

Les différents PTBA présentés par les animateurs régionaux ont été amendés et validés par les participants. Le PTBA global 2014-2015 consolidé, à partir des PTBA des modules, par la Direction Générale du PRASAC a été présenté par le Directeur scientifique du PRASAC. Les détails de ce PTBA sont joints en Annexe 4.

3.6 Débats sur les perspectives de fin du projet

Ces débats ont permis de ressortir les éléments suivants :

- Réflexion sur le colloque de fin de projet : thèmes à aborder ; mise en place d'un comité préparatoire ; proposition d'éléments de thématique par chaque module ; identification des sessions ; lancement des appels à communication ; etc. Ces éléments une fois constitués devront être soumis à l'approbation du prochain Conseil Scientifique ;
- Point sur les manquements des différentes activités, notamment celles du Module 2, afin de mieux préparer la finalisation des livrables ;
- Réflexion sur la fin du projet et les opérations qui méritent d'être capitalisées après le projet ;
- Mise au point sur les éléments (opérations ; budget) à présenter à l'Union européenne pour demander la prorogation de la date de clôture du projet, par rapport à la durée de son exécution. Cette mise au point pourra être faite d'ici mai 2015.

4 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

L'atelier s'est déroulé dans une ambiance conviviale et tous les points inscrits dans les termes de références ont été examinés.

A l'issue des travaux, les recommandations suivantes ont été formulées à l'endroit de la Direction Générale du PRASAC, des AR et des DN :

- A la Direction Générale du PRASAC :
 - Faire un lobbying auprès des responsables des SNRA pour leur expliquer la nécessité de la mobilisation des fonds de contrepartie ;
 - Réaliser une mission d'appui en Guinée Equatoriale en prélude à la reprise des activités du projet ;
 - Se rapprocher des Directeurs généraux des structures partenaires pour discuter de la gestion des moyens de déplacement, acquis dans le cadre du Projet Manioc, qui doivent prioritairement être utilisés par les chercheurs impliqués dans la mise en œuvre des activités.

- Aux Délégués Nationaux :
 - Exiger des chercheurs les rapports de missions effectuées sur le terrain ;
 - Assurer le suivi des activités réalisées par les chercheurs sur les différents sites pour se rendre compte de leur effectivité ;
 - Envoyer, à la Direction générale du PRASAC, les rapports trimestriels, devant faire le point sur les réalisations techniques et la gestion financière ;
 - Faire identifier impérativement les moyens roulants et les équipements du PRASAC en les estampillant avec le macaron du projet.

- Au Délégué national du Cameroun :
 - Se rapprocher de la Direction générale de l'IRAD pour élucider la situation administrative du Correspondant national du module 2 pour la continuation des activités dudit module.

- Au Délégué national de la Guinée Equatoriale :
 - Organiser la logistique pour les missions de la Direction générale et des AR PRASAC.

C'est par des mots d'encouragement à l'endroit de toute l'équipe du projet et des participants à l'atelier que le Directeur Général du PRASAC a clôturé la rencontre.

5 ANNEXES

Annexe 1 : Liste de participants

NOMS & PRENOMS	INSTITUTION	PAYS	ADRESSE/MAIL ET TELEPHONE
DJONNEWA André	IRAD/DN-PRASAC	CAMEROUN	djonnewa55@yahoo.com Tel : +237 675 74 52 22
MFOPAIN Aboubakar	UNIVERSITE N'GAOUDERE	CAMEROUN	abmfopain@yahoo.fr +237 698 45 58 48
NDJOUENKEU Robert	UNIVERSITE N'GAOUDERE	CAMEROUN	rndjouenkeu@gmail.com +237 677 63 63 47 60
ANKOGUI MPOKO Guy Florent	UNIVERSITE DE BANGUI	CENTRAFRIQUE	ankogui@yahoo.fr +236 75 50 48 20
MBETID-BESSANE Emmanuel	UNIVERSITE DE BANGUI	CENTRAFRIQUE	mbetid_mbessane@hotmail.fr +236 75 50 10 79
KADEKOY- TIGAGUE David	ICRA	CENTRAFRIQUE	kadekoy@yahoo.fr +236 70 11 54 35
KONGUERE Ernest	ICRA	CENTRAFRIQUE	kongueree@yahoo.fr +236 72 54 57 76
MABANZA Joseph	AR MODULE 2	CONGO	jmabanza2002@yahoo.fr +242 06 66 12 207
MVILA Armand Claude	IRA/DN-PRASAC	CONGO	armand.mvila@yahoo.fr +242 06 650 7161 + 242 05 528 0990
NZILA Jean De Dieu	AR MODULE 3	CONGO	jddnzila@yahoo.fr +242 05 56 48 805
Cristobal ONDO BIDANG	MINAGRI/DN- PRASAC	GUINEE EQU.	condoprasac@gmail.com +240 222 59 90 05
BRAHIM HISSENE HIREKE	ITRAD/DN-PRASAC	TCHAD	hissene_hireke@yahoo.fr +235 66 20 63 83 +235 99 20 63 83
Marie-France DUVAL	CIRAD	FRANCE	marie-france.duval@cirad.fr +33 674 953 267
SEINY BOUKAR Lamine	Personnel Ressource	CAMEROUN	lasebo2005@yahoo.fr +237 699 52 90 05
NAMKOSSERENA Salomon	PRASAC	TCHAD	namkossierena2000@yahoo.fr +235 68 19 18 67
MOULIOM PEFOURA Alassa	PRASAC	TCHAD	mouliompefoura@yahoo.fr +235 68 42 20 05
YAPARA DJONBE	PRASAC	TCHAD	dyapara@yahoo.fr +235 66 28 18 40
DAOUD BORGOTO	PRASAC	TCHAD	djimadam@yahoo.fr +235 63 46 76 96